

SEANCE du 6 avril 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le six avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Alain SOUVRAIN, Maire

Date de convocation : 30/03/2021

PRESENTS : MM(es) Alain SOUVRAIN, Anne CHESNESEC, Michel DUFOUR, Raphaël GUILLOT, Philippe HUE, Laurent LAROCHE, Myriam LELONG, Baptiste MALLANGEAU, Anne PRIGENT, Jean-Pierre REBOURS, Virginie RENOU, Evelyne SERREAU ;

ABSENT(ES) EXCUSE(ES) : Sébastien BIETT

Mme Virginie RENOU a été nommée secrétaire.

D 5-2021 Compte de Gestion 2020 – Budget Principal

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

D 6-2021 Compte Administratif 2020 – Budget Principal

Mme RENOU Virginie, Présidente de séance, présente le compte administratif 2020 tel que résumé ci-dessous et le soumet au vote : approuvé à l'unanimité des votants.

Section	Recettes 2020	Dépenses 2020	Résultat 2020	Résultat 2019	Résultat cumulé
Fonctionnement	376 314.14 €	284 531.21 €	+ 91 782.93 €	+ 123 965.63 €	+ 215 748.56 €
Investissement	218 762.78 €	246 537.65 €	- 27 774.87 €	- 48 523.69 €	- 76 298.56 €

Soit un résultat global excédentaire de 139 450.00 €

D 7-2021 Affectation du résultat 2020 – Budget Principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement du budget principal au compte 1068 à hauteur de 81 808.82 € pour couvrir le déficit d'investissement et les restes à réaliser,

Le solde, soit +133 939.74 € sera repris en recettes de fonctionnement 2021 au compte 002

Précise que le déficit d'investissement de - 76 298.56 € sera repris en dépenses au compte D001 du budget 2021.

D 8-2021 Budget Primitif 2021 – Budget Principal

Le budget communal qui s'équilibre, en recettes et en dépenses à :

529 473.74 € pour la section de fonctionnement et à 550 230.82 € pour la section d'investissement.

D 9-2021 Taux des taxes locales pour l'année 2021

Le Conseil municipal décide de fixer, pour 2021, le taux des taxes foncières locales, comme suit :

Taxe / Foncier non bâti 45,62 %

Taxe / Foncier bâti 42.57 % soit 18,17 % à titre communal + 24.40 % pour le taux départemental de 2020

D 10-2021 Tarifs du service public Cantine pour la rentrée scolaire 2021-2022

Tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre 2021.

SCOLAIRES INSCRITS	TARIFS 2021/2022	REPAS OCCASIONNELS	TARIFS 2021/2022
Coulommiers-la-Tour	3.75 €	Coulommiers-la-Tour	4.00 €
Hors commune	4.30 €	Hors commune	4.40 €
		P.A.I.	1.00 €

D 11-2021 Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'Ecole Publique

Vu le montant des dépenses de fonctionnement relatives à l'Ecole Publique, soit 31 179.88 € en 2020, et du nombre d'enfants scolarisés, soit 42, à la rentrée scolaire 2020/2021,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité

➤ Fixe à 742.38 € le montant de la participation pour chaque élève scolarisé à la rentrée scolaire 2020/2021.

D 12-2021 Participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole Privée Saint-Jean-Baptiste

Le Conseil Municipal fixe à 742.38 € le montant de la participation pour chaque élève domiciliée à Coulommiers-la-Tour et scolarisé à l'école privée Saint-Jean-Baptiste, à la rentrée scolaire 2020-2021 et s'engage à inscrire à l'article 6574 du budget 2021, la somme de 12 620.46 €, participation pour 17 enfants.

D 13-2021 Travaux de restauration de l'école publique - Attribution des marchés

Sont attribués, à l'unanimité des votants, les marchés de travaux suivants :

Marché 2021-2 attribué à Ets COLAS (41100 Naveil) pour le poste maçonnerie, retenue à l'unanimité des présents pour un montant de 42 838.98 € HT soit 51 406.78 € TTC

Marché 2021-3 attribué à Ets PERRICHON-HERSANT (41100 Coulommiers-la-Tour) pour le poste charpente couverture, retenue à l'unanimité des présents pour un montant de 26 134.65 € HT soit 31 361.58 € TTC

Marché 2021-4 attribué à Eurl FAVOREAU (41100 Vendôme) pour le poste menuiserie, retenue à l'unanimité des présents pour un montant de 19 478.97 € HT soit 23 374.76 € TTC

Marché 2021-5 attribué à Eurl SEINTIER (41100 Coulommiers-la-Tour) pour le poste électricité, retenue à l'unanimité des présents pour un montant de 19 500.37 € HT soit 23 400.44 € TTC

Marché 2021-6 attribué à Eurl SEINTIER (41100 Coulommiers-la-Tour) pour le poste VMC, retenue à l'unanimité des présents pour un montant de 12 825.49 € HT soit 15 390.59 € TTC

Marché 2021-7 attribué à Eurl TRETON (41100 Crucheray) pour le poste plâtrerie isolation, retenue à l'unanimité des présents pour un montant de 35 514.14 € HT soit 46 216.98 € TTC

Marché 2021-8 attribué à Eurl TRETON (41100 Crucheray) pour le poste peinture, retenue à l'unanimité des présents pour un montant de travaux de 25 758.15 € HT soit 30 909.76 € TTC

Questions diverses :

- Garderie : report de la décision relative au tarif applicable au 1^{er} septembre 2021 – réflexion sur la mise en place éventuelle d'un forfait.
- Voirie : réflexion sur les travaux de réfection de la VC n°4 de Coulommiers-la-Tour à Villetrun.
- Plan de relance de l'Etat pour l'équipement de la cantine scolaire : la commune peut bénéficier d'une aide de 9583€ représentant 100% du montant HT des dépenses éligibles. Des devis sont demandés à divers fournisseurs. Le dossier doit être déposé avant fin octobre 2021.
- Plan de relance numérique pour l'Ecole Publique : l'Etat peut accorder une aide financière de 70% sur une dépense plafonnée à 7000€ (3500€ par classe). Un dossier a été déposé pour l'acquisition de nouveaux ordinateurs et logiciels.
- Le conseil municipal souhaite s'opposer au projet d'installation d'une entreprise de loisirs (structures gonflables à destination des enfants et autres activités diverses – concerts, ...-) sur le site de l'ancienne usine France Métallerie située 3 rue du Stade. Ces activités à proximité des quartiers résidentiels seraient sources de nuisances sonores.
- Sécurité : réflexion sur les moyens de limiter la vitesse des véhicules sur le centre bourg (panneaux, ralentisseurs...)